

**Banque Ouest Africaine
de Développement (BOAD)**

**ATELIER REGIONAL DE CONCERTATION SUR LA FILIERE
OLEAGINEUSE DANS L'ESPACE UEMOA
(LOME, 30 JUILLET 2004)**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DU DR BONI YAYI,
PRESIDENT DE LA BOAD**

Juillet 2004

Monsieur le Président de l'Association des Industriels de la Filière Oléagineuse de l'UEMOA ;

Monsieur le Représentant du Président de la Commission de l'UEMOA;

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association des Industriels de la Filière Oléagineuse de l'UEMOA ;

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je voudrais tout d'abord souhaiter à tous et à chacun la cordiale bienvenue dans les locaux de la Banque Ouest Africaine de Développement pour prendre part à l'Atelier régional de concertation sur la filière oléagineuse dans l'espace UEMOA.

Permettez-moi également, au nom de l'ensemble des institutions et organes de l'UEMOA, du Conseil d'Administration et du personnel de la BOAD ainsi qu'en mon nom propre de vous exprimer mes sincères remerciements pour avoir bien voulu répondre favorablement à notre invitation de ce jour.

Votre présence aujourd'hui à Lomé en terre hospitalière du Togo traduit tout l'intérêt que vous accordez aux questions cruciales de l'assainissement et de la promotion des filières agricoles en général, et de la filière oléagineuse en particulier dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Je voudrais donc présenter mes vives félicitations et ma gratitude à Monsieur Angora TANO, Président de l'Association des Industriels de la Filière Oléagineuse de l'UEMOA (AIFO-UEMOA), ainsi qu'au Secrétaire Exécutif pour le dynamisme qu'ils ont su insuffler aux activités de l'Association et dont l'une des traductions concrètes est l'initiative prise d'organiser la présente rencontre de concertation.

La BOAD, votre Banque régionale, se sent particulièrement honorée du choix porté sur elle pour abriter l'Atelier régional de concertation de ce jour et surtout d'être étroitement associée, dès l'origine, aux réflexions à entreprendre en vue de la recherche de solutions durables aux problèmes actuels que connaît le secteur.

Monsieur le Président,
Honorables Invités,
Mesdames, Messieurs,

Le thème de notre Atelier s'explique essentiellement par la place importante qu'occupe aujourd'hui la filière oléagineuse dans les économies des pays de l'Union. En effet, avec une valeur ajoutée annuelle moyenne de près de 90 milliards FCFA, elle contribue de manière significative à la création de richesses et d'emplois dans les pays de l'UEMOA.

Cependant, force est de constater que l'Union n'est pas autosuffisante en huiles végétales et importe depuis la fin des années 90 des quantités de plus en plus importantes de produits oléagineux du cru évaluées à près de 150 000 tonnes chaque année. Or, si l'on tient compte des capacités installées hors secteur artisanal, l'Union devrait être exportatrice nette d'huiles végétales pour une quantité annuelle moyenne d'environ 165 000 tonnes. A l'horizon 2020, les besoins en huiles végétales des pays de l'UEMOA devraient augmenter de près de 70%, ce qui accentuera la dépendance de la zone vis-à-vis des huiles importées si les tendances actuelles se maintiennent.

La sous-utilisation des capacités locales de production pose manifestement le problème de la compétitivité des industries oléagineuses de l'Union et partant celui de leur insertion dans le marché mondial des produits oléagineux. L'analyse des déterminants de la demande et de l'offre au niveau de ce marché permet de comprendre les difficultés auxquelles sont confrontées aujourd'hui les unités industrielles de la filière oléagineuse de l'Union.

Monsieur le Président,
Honorables Invités,
Mesdames, Messieurs,

Le marché mondial des produits oléagineux a été caractérisé au cours de la période 1997-2001 par une demande très dynamique, avec notamment une croissance annuelle moyenne des exportations de l'ordre de 21% en volume et de 7% en valeur. La croissance régulière de la demande en corps gras est tirée non seulement par celle de la population mais surtout par l'augmentation régulière de la consommation d'huiles et graisses par tête d'habitant.

Du côté de l'offre, le marché mondial est relativement oligopolistique avec des produits substituables et des producteurs qui jouent, entre autres, sur les critères de différenciation des produits et de proximité des centres de consommation pour accroître leur part de marché.

En ce qui concerne l'huile de palme, la production mondiale est en net accroissement. Elle a en effet enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 7% entre 1990 et 2000. Cependant, ce marché reste sous l'emprise de la Malaisie et de l'Indonésie qui représentent près de 80% de la production mondiale, les pays de l'UEMOA représentant à peine 2%. L'activité de production au niveau de cette sous-filière est contrainte dans les pays de la sous-région par la faiblesse des rendements des palmiers à huile du fait essentiellement du vieillissement des plantations.

Au niveau de la sous-filière huile de coton, l'UEMOA présente des potentialités énormes avec une production annuelle moyenne de 1,3 million de tonnes de graines de coton dont 72% triturés par les huileries. Les huiles alimentaires extraites de la graine de coton représentent 10% de la production totale d'huiles de la zone. Cette sous-filière est confrontée depuis quelques années à la flambée des prix des graines de coton et 200 000 tonnes sont soustraites en moyenne chaque année de la trituration, pour être exportés vers les pays d'Europe du Sud qui subventionnent fortement leurs éleveurs.

S'agissant de l'huile d'arachide, le marché est dominé par l'Inde et la Chine qui représentent plus de 66% de la production mondiale contre seulement environ 5% pour l'UEMOA. La production des pays membres de l'UEMOA, en hausse tendancielle, est cependant instable du fait des aléas climatiques que vivent ces Etats. Elle doit également affronter sur les marchés domestiques, non seulement la concurrence souvent déloyale de l'huile d'arachide en provenance des autres pays grands producteurs, mais aussi celle de plus en plus forte des autres types d'huiles dont l'huile de palme, de soja, d'olive, de tournesol.

Qu'il s'agisse donc de l'huile de palme, de coton ou celle d'arachide, le taux de pénétration des produits étrangers sur le marché domestique devient de plus en plus élevé, traduisant ainsi la perte de marché des industriels locaux.

Monsieur le Président,
Honorables Invités,
Mesdames, Messieurs,

Les difficultés des industries oléagineuses de l'UEMOA ne tiennent pas seulement aux problèmes d'approvisionnement en matières premières dont la disponibilité est soumise aux aléas climatiques et à la demande de marchés extérieurs plus rémunérateurs.

En effet, d'un point de vue de comparaison internationale, la filière des industries oléagineuses de l'UEMOA, malgré son dynamisme, se situe loin derrière celle des grands exportateurs mondiaux (Europe, Etats Unis et Sud-Est asiatique notamment) en termes de parts de marché. A titre d'exemple, l'Inde dispose des parts de marché cinq fois plus importantes que le Sénégal.

En outre, il importe de souligner le niveau relativement élevé des coûts unitaires de production des produits de l'Union. Cependant, malgré toutes ces contraintes, la filière des industries oléagineuses de l'UEMOA présente globalement une position de compétitivité potentielle qui mérite d'être renforcée surtout en termes d'amélioration des rendements et de maîtrise des coûts de production.

Monsieur le Président,
Honorables Invités,
Mesdames, Messieurs,

Ayant perçu l'importance de cette filière pour les économies des Etats membres de l'UEMOA et consciente des enjeux qu'elle représente pour les pays de l'Union, la BOAD, institution commune de financement de l'UEMOA, s'est investie dès le démarrage de ses activités opérationnelles dans la promotion et le développement de la production et la transformation des produits oléagineux.

Ainsi, les interventions directes de la BOAD en faveur des industries oléagineuses dans l'Union s'élèvent à date à 38 Milliards FCFA environ répartis à raison de 16 Milliards pour le financement de six huileries et 22 Milliards pour la réhabilitation et l'implantation de huit usines d'égrenage de coton et d'appui au développement de la culture cotonnière et arachidière. A ces interventions directes il convient d'ajouter le financement en amont de la filière à travers les lignes de refinancement accordées aux Caisses Nationales de Crédit Agricole, la réalisation d'infrastructures dans les zones de production de coton et d'arachide, ainsi que divers projets de développement rural.

Ces actions s'inscrivent en droite lignes des priorités d'intervention de la BOAD axées principalement sur (i) l'intégration régionale à travers notamment le renforcement des infrastructures économiques régionales et la promotion d'unités industrielles régionales, (ii) la lutte contre la pauvreté, particulièrement par des actions dirigées vers les couches vulnérables des populations et (iii) la promotion et le financement du secteur privé axés notamment sur la transformation locale des productions de l'Union.

Monsieur le Président,

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

Outre le financement des projets d'investissement, la BOAD en synergie avec les autres institutions de l'UEMOA, a engagé au cours des dernières années des études approfondies dans des domaines de préoccupations majeures de ses Etats membres, notamment la filière coton, la promotion et le financement des PME et la compétitivité sectorielle des économies des pays de l'Union pour ne citer que celles-ci.

Dans ce cadre, face à la grave crise que traverse la filière coton de l'Union et pour mieux orienter son action dans la promotion d'une industrie régionale dynamique, compétitive et créatrice de valeur ajoutée locale, la BOAD a entrepris au cours de l'année 2002 des réflexions de fond sur le secteur stratégique du coton. C'est ainsi que deux ateliers régionaux de concertation ont été organisés à Lomé en mars puis en novembre 2002, avec la participation des autres institutions communautaires, des investisseurs privés et publics locaux et extérieurs et des partenaires au développement.

Conformément aux conclusions et orientations des deux ateliers régionaux de niveau ministériel, une stratégie régionale et un plan d'action mettant l'accent sur une transformation locale accrue du coton ont été élaborés, sous la forme d'un **Agenda en six axes pour la compétitivité de la filière coton-textile dans l'UEMOA**. L'Agenda, adopté par le Conseil des Ministres de l'Union en décembre 2003 vise principalement l'objectif de faire passer le taux de transformation de la production locale de coton fibre de l'Union de moins de 5% aujourd'hui à au moins 25 % à l'horizon 2010.

D'ores et déjà, la BOAD s'attelle à la mise en œuvre des actions contenues dans l'Agenda relevant de son initiative. Dans ce cadre, un Fonds régional de production de la production et d'incitation à la transformation locale de la fibre de coton et un Fonds régional d'investissement pour le développement de l'industrie textile de l'UEMOA dont les études de faisabilité sont actuellement à un stade avancé ont été initiés. Ces actions visent à sécuriser la production du coton fibre dans l'Union et à faire passer le taux de transformation à 25% à l'horizon 2010.

En outre, dans le contexte de la mondialisation, la BOAD a engagé, en étroite collaboration avec la BCEAO, une étude globale sur la compétitivité sectorielle des économies des pays de l'UEMOA. L'objectif visé est de mettre en exergue les causes conjoncturelles et structurelles de la faiblesse de la compétitivité de nos économies afin de formuler une stratégie régionale et un plan d'action.

L'étude s'attachera en particulier à identifier les filières porteuses de l'Union et à analyser leur position concurrentielle, aussi bien à l'échelle de l'Union, de la CEDEAO, qu'au niveau mondial. Dans ce cadre, il me plait de relever que la filière oléagineuse qui nous préoccupe aujourd'hui a été retenue pour faire l'objet d'une analyse détaillée de compétitivité.

Monsieur le Président,
Honorables Invités,
Mesdames, Messieurs,

L'Atelier de ce jour se situe donc en droite ligne des priorités de la Banque relatives aux réflexions sur les secteurs stratégiques des Etats membres de l'UEMOA. Il devrait offrir l'occasion d'un état des lieux exhaustif sur la situation et les difficultés de la filière, et d'esquisser les orientations en vue de la réalisation d'une étude approfondie avec pour objectif de proposer une stratégie régionale et un plan d'action à mettre en œuvre pour la promotion de la filière dans l'espace UEMOA.

Au cours de vos échanges, que je souhaite très ouverts et contradictoires, vous aurez à vous pencher notamment sur les problèmes complexes (i) de la production et de l'approvisionnement des unités industrielles en matières premières, (ii) des relations avec le secteur artisanal et/ou informel, (iii) de la maîtrise des coûts de production, (iii) des politiques nationales à mettre en œuvre pour la promotion de la filière et plus globalement (iv) de la compétitivité des industries de la filière de l'UEMOA à l'échelle sous régionale, régionale et internationale.

Je voudrais, encore une fois, renouveler mes remerciements à tous les membres de l'Association, aux personnes-ressources et à l'ensemble des invités ici présents, pour avoir fait le déplacement de Lomé en vue de faire partager leurs riches expériences et propositions d'actions et de mesures à prendre pour sortir de la crise que traverse la filière oléagineuse de l'UEMOA.

La BOAD, votre Banque régionale vous réitère par ma voix sa totale disponibilité à accompagner les Etats membres de l'Union et l'Association des Industriels de la Filière Oléagineuse de l'UEMOA en contribuant à la réalisation des réflexions à entreprendre, à la mise en place d'un cadre favorable à l'investissement dans le secteur, et au financement des projets viables qui en seront issus.

Je souhaite plein succès à vos travaux.
Je vous remercie de votre attention.